La rentrée scolaire
2020 - 2021

Aura lieu le :
mardi 1er septembre
à 8h20

Ecole élémentaire Jules Guesde

Allée Albert Laporte
78800 Houilles
Tél./Fax : 01 30 86 33 94
Site école : www.ec-guesde-houilles.ac-versailles.fr
La directrice : Mme Lang-Calin

LA SCOLARITE EN ELEMENTAIRE

❖ L'école élémentaire accueille votre enfant pour 5 années :

- Cours préparatoire (CP) (Cycle 2)
- Cours élémentaire première année (CE1) (cycle 2)
- Cours élémentaire deuxième année (CE2) (cycle 2)
- Cours moyen première année (CM1) (Début du cycle 3)
- Cours moyen deuxième année (CM2) (Cycle 3)

❖ La rentrée des classes :

- Les élèves de CP rentrent à 8h20 par le portail (vert), côté parc.
- Les autres classes rentrent à 8h20 par le portail (blanc), côté Mairie.

❖ L'organisation de l'école :

L'école Jules Guesde compte 10 classes.

La directrice est déchargée deux jours par semaine.

Les horaires de l'école :

Matin : 8h20-8h30 pour toutes les classes dans la grande cour, côté Mairie (sauf les CP le jour de rentrée des classes).

Midi : sortie à 11h45, petite cour, côté parc, pour les CP et grande cour, côté Mairie, pour toutes les autres classes.

Après-midi : 13h35-13h45, pour les CP et CE1 portail (vert) côté parc, pour les autres classes portail (blanc) côté Mairie.

Soir : sortie à 16h30, petite cour, côté parc, pour les CP, grande cour, côté Mairie, pour toutes les autres classes.

LE RASED

(Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté)

❖ Rattaché à notre école, ce réseau se compose d'une psychologue scolaire et d'une enseignante à dominante pédagogique. Sous la responsabilité de l'Inspection de l'Education nationale, ces personnes sont chargées de venir en aide aux enfants en difficulté.

❖ Les interventions du RASED se déroulent à la demande des enseignants et avec l'accord des parents.

❖ La prise en charge des élèves s'effectue en groupes restreints ou au sein de la classe.

LES PARENTS ET L'ECOLE

❖ Deux fédérations de parents d'élèves sont représentées dans notre établissement actuellement. Elles possèdent un tableau d'affichage et une boîte aux lettres à l'entrée de l'école.

❖ Les élections des représentants de parents ont lieu chaque année au mois d'octobre. Vous pourrez voter par correspondance. Les représentants participent aux conseils d'école qui ont lieu trois fois par an. Les comptes-rendus sont affichés sur le tableau extérieur à la porte de l'école et consultables sur le site de l'école.

LES SERVICES MUNICIPAUX

❖ La garderie du matin

Elle se situe dans le self Piaget. Elle débute à 7h30.

❖ La garderie du soir
Elle est mise en place de 16h30 à 18h30

❖ La cantine ou pause méridienne
Les élèves sont appelés par classe. Les CP déjeunent toujours en premier. Pendant cette pause, les élèves ont la possibilité de participer à des activités organisées par les animateurs.

❖ L'étude surveillée
De 16h30 à 18h00 puis possibilité de basculer l'élève sur la garderie jusqu'à 18h30.

NB : Les temps de garderie, de restauration scolaire, d'étude surveillée sont sous la responsabilité de la Mairie.

REUNION D'INFORMATIONS

❖ ~~Une réunion d'informations vous est proposée le mardi 26 mai de 18h15 à 19h30.~~ La réunion est annulée compte tenu de la crise sanitaire. Merci pour votre compréhension.

Notes :